



Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2035

Compte rendu des ateliers participatifs réalisés lors de l'événement

Connecter le vivant

15 mai 2024



RESPONSABLE DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

- **M^{me} Marie-Josée Coupal**, conseillère en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Ville de Québec

ÉQUIPE PROJET

- **M^{me} Patricia Collerette**, conseillère en culture, loisirs et vie communautaire, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Ville de Québec
- **M. Marc De Koninck**, expert-conseil, Ville de Québec
- **M^{me} Dominique Gagnon**, conseillère en communication, Service des relations citoyennes et des communications, Ville de Québec
- **M^{me} Isabelle Gratton**, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications, Ville de Québec
- **M^{me} Geneviève Leblanc**, conseillère en art public et culture, Service de la culture et du patrimoine, Ville de Québec
- **M^{me} Marysela Rubiano**, conseillère en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Ville de Québec
- **M^{me} Carole-Anne Tanguay**, conseillère stratégique, MU Conseils
- **M. Jean-Louis Tedone**, conseiller en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Ville de Québec

RÉALISATION DU RAPPORT

Date : Octobre 2024

Rédigé par : **M^{me} Dominique Gagnon**, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications, Ville de Québec

TABLE DES MATIERES

Mise en contexte	4
1. Bilan de la participation	5
2. Programmation	6
3. Conférences et panel	8
3.1. Portrait de la biodiversité à Québec	8
3.2. Présentation de la Stratégie en faveur de la biodiversité	9
3.3. Présentation du projet de Région de biosphère	9
3.4. Plénière : Croiser les regards et les savoirs	10
4. Volet artistique	11
4.1. Conférence inspirante d'une artiste engagée	11
4.2. Lecture d'un extrait d'un essai	12
4.3. Présentation de la démarche artistique de Luce Pelletier dans le corridor de biodiversité Coubertin	13
4.4. Exposition de photographies animalières	14
4.5. Texte poétique	16
5. Ateliers thématiques	17
5.1. Thématiques abordées	17
5.2. Fonctionnement des ateliers	18
5.3. Faits saillants des ateliers	19
6. Évaluation de l'événement	31
7. Conclusion	33

MISE EN CONTEXTE

L'élaboration de la Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2035 constitue l'un des engagements annoncés par la Ville de Québec à l'occasion de la COP15. Cette stratégie se veut une vision ambitieuse et cohérente pour la conservation et la mise en valeur des milieux naturels et pour l'adoption de pratiques favorables à la biodiversité au cœur de nos milieux de vie.

Dans le cadre du processus d'élaboration de la Stratégie, une [démarche de participation publique](#) a été lancée à l'été 2023. Lors de la première étape de la démarche, les citoyens et citoyennes de la ville de Québec étaient invités à participer à une [consultation en ligne](#) sur le thème de la biodiversité.

La seconde phase de consultation visait à rencontrer les partenaires de la Stratégie. Axé sur le maillage et la mobilisation, l'événement **Connecter le vivant** qui s'est tenu le **15 mai 2024** à Expo Cité, fut l'occasion de conjuguer les perspectives, les savoirs et les pratiques en vue de renforcer le pouvoir d'agir collectif et de réfléchir aux conditions de succès pour la mise en œuvre de la Stratégie en faveur de la biodiversité.

Les différents sujets abordés lors de l'événement avaient pour objectif de nourrir le travail d'élaboration de la Stratégie, notamment en ce qui a trait à la formulation des engagements de la Ville, des pistes d'action à explorer et des conditions de succès pour sa mise en œuvre. Pour ce faire, la programmation a été élaborée de façon à éclairer les défis abordés sous différentes facettes afin d'explorer les angles morts et imaginer des pistes pour stimuler la mobilisation et l'engagement envers les objectifs qu'ils recoupent.



Figure 1: Mot de bienvenue par madame Marie-Josée Asselin, vice-présidente du comité exécutif et responsable des milieux naturels et de la biodiversité

1. BILAN DE LA PARTICIPATION

L'événement *Connecter le vivant* a rassemblé **une centaine de participants** issus de divers horizons, invités par la Ville. Parmi eux, des représentants des ministères, des chercheurs, des professionnels de la Ville, des artistes, des organismes communautaires, des groupes citoyens et des conseils de quartier ont pris part à cette journée riche en échanges et en collaborations.

Cette diversité de participants a permis de créer un espace de dialogue constructif, favorisant le partage de connaissances et le développement de nouvelles initiatives pour mieux connecter les différents acteurs de la biodiversité.



Figure 2: Participants lors de l'événement

2. PROGRAMMATION

L'événement *Connecter le vivant* a rassemblé des passionnés de biodiversité pour une journée riche en échanges et en découvertes. Au programme, des prestations artistiques variées ayant permis de créer un lien unique entre art et nature, des conférences inspirantes éclairant le contexte de l'élaboration de la Stratégie en faveur de la biodiversité et des ateliers d'échanges favorisant le partage d'expertises et d'idées innovantes.

Le tableau ci-dessous présente la programmation, et les sections suivantes du présent document résument les activités proposées lors de l'événement.

	
8 h 30 à 10 h 25	<p>Allocution d'ouverture <i>Marie-Josée Asselin, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Québec responsable de la biodiversité et des milieux naturels</i></p> <p>Introduction à la journée <i>Marc De Koninck, expert-conseil, Ville de Québec</i></p> <p>Conférence <i>Angela Marsh, artiste en arts visuels</i></p> <p>Portrait de la diversité faunique à Québec <i>Marcel Darveau, consultant pour Conservation de la nature Canada</i></p> <p>Présentation sur la Stratégie en faveur de la biodiversité <i>Marie-Josée Coupal, conseillère en environnement, Ville de Québec</i></p> <p>Période de discussion en plénière</p>
10 h 25 à 10 h 40	Pause et diffusion d'une exposition artistique

<p>10 h 40 à 12 h 00</p>	<p>Prestation artistique <i>Geneviève Boudreau, poète</i></p> <p>Présentation de la démarche artistique de Luce Pelletier dans le corridor de biodiversité Coubertin <i>Geneviève Leblanc, conseillère en art public et en culture, Ville de Québec</i></p> <p>S’engager pour la biodiversité <i>Ateliers thématiques en sous-groupes autour des cinq défis proposés</i></p>
<p>12 h 00 à 13 h 15</p>	<p>Repas et diffusion d’une exposition artistique</p>
<p>13 h 15 à 15 h 10</p>	<p>Présentation du projet de Région de biosphère UNESCO <i>Jean-Louis Tedone, chargé du projet de candidature, Ville de Québec</i></p> <p>Prestation artistique <i>Léo Coupal, artiste multidisciplinaire</i></p> <p>Expérimenter pour la biodiversité <i>Ateliers thématiques en sous-groupes autour des cinq défis proposés</i></p>
<p>15 h 10 à 15 h 25</p>	<p>Pause et diffusion d’une exposition artistique</p>
<p>15 h 25 à 16 h 30</p>	<p>Stimuler la mobilisation — Croiser les regards et les savoirs <i>Daniel Desroches, environmentaliste, Les Amis du Boisé Neilson</i> <i>David Viens, directeur général adjoint et directeur - Milieux naturels et Infrastructures vertes du Conseil régional de l’environnement - région de la Capitale-Nationale</i> <i>Monique Poulin, professeure titulaire, Université Laval</i> <i>Gaëlle Généreux, chargée de mobilisation des milieux, Les Arts et la Ville</i></p> <p>Période de discussion en plénière</p> <p>Allocution de clôture et conclusion <i>Marie-Josée Asselin, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Québec responsable de la biodiversité et des milieux naturels</i> <i>Marie-Pierre Boucher, membre du comité exécutif de la Ville de Québec responsable de la planification de l’aménagement du territoire</i></p>
<p>16 h 30 à 17 h 30</p>	<p>Activité de réseautage</p>

Tableau 1 : Programmation de l'événement

3. CONFÉRENCES ET PANEL

3.1. Portrait de la biodiversité à Québec

L'une des premières étapes à franchir pour pouvoir établir une stratégie en regard de la biodiversité est d'avoir une connaissance juste de l'état de cette diversité biologique. D'emblée, la grande diversité d'environnements biophysiques du territoire de la Ville de Québec nous donne un bon indice de l'ampleur de cette diversité. Toutefois, il n'existait pas jusqu'à maintenant de portrait global des espèces fauniques, les informations étant dispersées dans de multiples bases de données et rapports d'inventaire.

C'est dans ce contexte que l'organisme Conservation de la nature Canada a été mandaté, en 2023, pour réaliser le [portrait de la faune vertébrée de Québec](#). Le rapport brosse un portrait de la diversité de faune vertébrée de la ville de Québec, les enjeux associés et les solutions possibles, et fournit des recommandations d'actions pour la Stratégie en faveur de la biodiversité. Les conclusions de cette étude ont été présentées lors de l'événement *Connecter le vivant* par monsieur **Marcel Darveau**, consultant et responsable du mandat pour Conservation de la nature Canada.



Figure 3 : Conférence de monsieur Marcel Darveau, Conservation de la nature Canada

3.2. Présentation de la Stratégie en faveur de la biodiversité

L'événement *Connecter le vivant* s'inscrit dans le contexte d'élaboration de la [Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2035](#), dont les assises ont été présentées par madame Marie-Josée Coupal, conseillère en environnement à la Ville de Québec.



Figure 4 : Conférence de madame Marie-Josée Coupal, Ville de Québec

3.3. Présentation du projet de Région de biosphère

La Ville de Québec ambitionne d'être la première grande ville et capitale nationale en Amérique du Nord à obtenir la désignation de région de biosphère de l'UNESCO. Cette démarche vise à mobiliser la communauté locale autour d'objectifs communs associés à la transition socioécologique.

Les régions de biosphère sont des « lieux d'apprentissage du développement durable » innovants où des solutions locales sont trouvées pour que les humains et la nature puissent prospérer ensemble.

Monsieur Jean- Louis Tedone, conseiller en environnement à la Ville de Québec, a présenté la démarche entourant le dépôt de la candidature de Québec à l'UNESCO.



Figure 6: Les habitants du boisé, œuvre d'Isabelle Demers

3.4. Plénière : Croiser les regards et les savoirs

Lors de la plénière, des experts issus de milieux variés ont partagé leurs perspectives et recommandations. Les panélistes étaient **Daniel Desroches**, environnementaliste et représentant du regroupement citoyen Les Amis du Boisé Neilson, **David Viens**, directeur général adjoint et directeur des milieux naturels et infrastructures vertes au Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale-Nationale, **Monique Poulin**, professeure titulaire à l'Université Laval, et **Gaëlle Généreux**, chargée de mobilisation des milieux chez Les Arts et la Ville.

Les discussions ont souligné l'importance de projets concrets soutenus par l'intelligence collective. Il a été proposé de créer des laboratoires artistiques en ville pour fusionner les sciences et les arts au service de la biodiversité. Trois clés de la mobilisation ont été identifiées : le plaisir, la simplicité et la fierté.

Le plaisir peut être cultivé par des expériences sensorielles, notamment grâce aux arts. La simplicité doit être valorisée à travers des comportements écologiques faciles à adopter et des ambassadeurs de la sobriété. La fierté, quant à elle, peut être stimulée par des symboles identitaires liés à la biodiversité dans les quartiers.

Une approche multidisciplinaire et globale est jugée essentielle pour résoudre plusieurs problèmes simultanément et maximiser les effets bénéfiques. La transition des systèmes alimentaires a été citée comme un exemple nécessitant des approches collaboratives. La communication sur la nature doit être améliorée, en utilisant des influenceurs pour relayer les connaissances scientifiques de manière plus accessible.

Le rôle de la Ville est déterminant pour favoriser la mise en réseau des acteurs et encourager les collaborations interdisciplinaires. L'événement *Connecter le vivant* a été mentionné comme un modèle à reproduire. Les panélistes ont noté que la collaboration est désormais possible grâce à l'évolution des mentalités au sein de la société civile.

Pour favoriser ces collaborations, il est nécessaire de développer de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux codes. Plusieurs actions concrètes ont été suggérées, telles que des campagnes d'action municipale pour la biodiversité dans chaque quartier et des projets vitrines pour promouvoir les réussites environnementales, tout en évitant l'écoblanchiment.

L'implication des jeunes est également essentielle. Il faut les mobiliser et les impliquer activement. Les panélistes ont insisté sur la nécessité de nommer l'urgence environnementale sans complaisance pour légitimer les actions nécessaires, en soulignant l'importance de la rigueur dans la documentation des problèmes.

Il a été proposé de renverser le fardeau de la preuve en valorisant les approches positives et proactives en matière d'environnement, et en normalisant la protection de la biodiversité comme un impératif plutôt qu'une contrainte. Enfin, l'expérimentation est vue comme essentielle pour réussir la transition socioécologique, nécessitant une posture d'humilité et l'acceptation de l'apprentissage par l'erreur. Les scientifiques, les artistes et les citoyens ont tous un rôle à jouer dans ce processus.

4. VOLET ARTISTIQUE

Par leurs créations, les artistes transmettent de manière sensible leur vision du monde. Qu'elles soient engagées, poétiques ou rassembleuses, les œuvres peuvent devenir un vecteur de mobilisation pour la population, en impliquant émotivement les gens. Pour cette journée Connecter le vivant, l'équipe du projet a souhaité intégrer cette dimension affective en présentant le travail d'artistes de diverses disciplines qui puisent leur inspiration dans la nature.

4.1. Conférence inspirante d'une artiste engagée

Angela Marsh a souligné l'importance de l'expérience esthétique comme moyen de traduire et de renforcer la conscience écologique, ce qui est une inclusion bienvenue dans la Stratégie en faveur de la biodiversité. Elle a insisté sur le fait que la capacité à nommer les choses est essentielle pour la conservation du vivant.

Elle a également abordé les enjeux de santé planétaire, en plaidant pour l'inclusion de la perspective d'une santé globale du vivant dans la Stratégie en faveur de la biodiversité. Enfin, elle a souligné que, au-delà de l'objectif de conserver 30 % des milieux naturels d'ici 2030, il est impératif de se préoccuper de la gestion des 70 % restants.

Ces points mettent en lumière la nécessité de repenser notre relation à la nature et d'adopter des pratiques qui favorisent la biodiversité et la santé environnementale. Elle a présenté la vidéo [C'est vraiment juste une histoire d'amour](#), qui résume le projet de médiation avec les aînés de la Seigneurie de Salaberry et les enfants du Centre multiethnique de Québec, en collaboration avec madame Kasia Basta, responsable de la médiation communautaire et de l'engagement public au Musée national des Beaux-Arts.



Figure 5: Conférence de madame Angela Marsh, artiste

« Qu'est-ce qui a besoin de plus de soin ? La nature ou notre relation à elle ? »

— Angela Marsh

4.2. Lecture d'un extrait d'un essai

*Une abeille suffit*¹ est un carnet d'observation d'un jardin urbain de l'autrice Geneviève Boudreau, publié par Le Noroît en avril 2024. Par cet essai, l'autrice nous rappelle que faire un jardin est une forme d'engagement.

« Quelle importance accordons-nous aux êtres que nous ne savons pas nommer? Et si la banlieue devenait le lieu de préservation d'une biodiversité près de la disparition ? Il suffit peut-être d'habiter autrement le territoire, de donner un nom aux abeilles pour que surgisse une beauté humble, si près de nous qu'elle demeure trop souvent invisible. Dans l'espace très restreint de sa cour arrière transformé en jardin foisonnant, Geneviève Boudreau se fait sensible à ce qui s'agite sans bruit, mouvements d'ailes et de feuillages ouvrant l'accès à un vaste domaine intérieur où s'enracine le poème. »

Lors de l'événement *Connecter le vivant*, l'autrice a récité l'extrait « La constance des liens ».

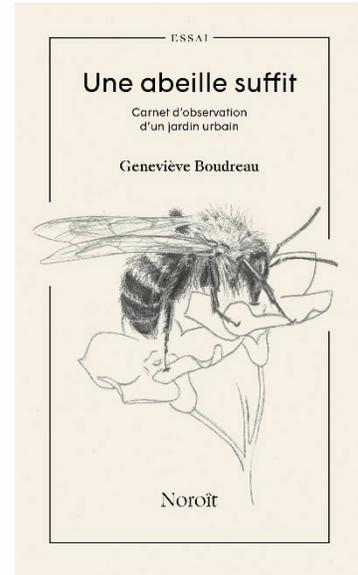


Figure 6 : Page couverture du livre *Une abeille suffit*



Figure 7: Geneviève Boudreau lors de la lecture d'un extrait de son essai

« Les abeilles sont revenues, me rappelant la chaîne terriblement délicate dans laquelle chaque vie s'emboîte – que quelques feuilles suffisent à rompre. Les pactes invisibles entre les êtres sont fragiles, la constance des liens qui les maintiennent, incertaine. » — Geneviève Boudreau

¹ Boudreau, G. (2024). *Une abeille suffit*. Le Noroît.

4.3. Présentation de la démarche artistique de Luce Pelletier dans le corridor de biodiversité Coubertin

Madame **Geneviève Leblanc**, conseillère en art public et en culture à la Ville de Québec, a présenté le projet d'intégration d'une œuvre d'art public dans les nouveaux aménagements du corridor Coubertin, qui sera réalisée par l'artiste **Luce Pelletier**.



Figure 8 : Présentation de madame Geneviève Leblanc



Figure 9 : Ateliers de création, été 2024

Il est souhaité que l'œuvre s'inspire de la biodiversité du site et que la dimension sociale du secteur soit intégrée dans le concept. À cet effet, des rencontres et des ateliers de création avec les citoyens sont prévus au courant de l'année 2024, notamment avec les membres de l'organisme *Croque ton quartier* qui s'engage depuis plusieurs années à mettre en valeur cet espace vert.



Figure 10: Nouveaux aménagements dans le corridor cyclable Coubertin, à proximité de l'endroit où l'œuvre d'art sera installée

4.4. Exposition de photographies animalières

Des œuvres de deux photographes animaliers, **Jean-Simon Bégin** et **Maxime Légaré-Vézina**, ont été exposées tout au long de la journée dans les différentes salles de l'événement.



Figure 11: Photo de l'exposition

Avec son œuvre, Jean-Simon Bégin tente de sensibiliser la population à la fragilité de la biodiversité et à l'importance de la sauvegarder. Maxime Légaré-Vézina, quant à lui, espère surprendre le public en leur faisant découvrir l'incroyable diversité et la beauté des animaux sauvages de chez nous.

APERÇU DES EXPOSITIONS



Figure 13 : Photos de Maxime Légaré-Vézina



Figure 12 : Photos de Jean-Simon Bégin

4.5. Texte poétique

Monsieur [Léo Coupal](#) est artiste multidisciplinaire originaire de Québec et champion de slam de poésie en 2016 et 2022. Il est également l'auteur d'un recueil de poésie (2022). Sensible aux enjeux de conservation, monsieur Coupal a écrit un texte poétique spécialement pour l'événement *Connecter le vivant*. Voici un extrait son œuvre, *TEMPO* :



Figure 14: Léo Coupal, photo tirée de son portfolio

*Pour l'enfant en moi qui
voyait ses premières
parulines
Comme pour l'enfant en lui
qui écoutait le dernier chant
des rainettes
La nature ce n'est pas un
endroit
C'est un espace-temps
Ce n'est pas de la matière
C'est un sens
Ce n'est pas une pause
C'est un tempo*

5. ATELIERS THÉMATIQUES

Les ateliers d'échange avaient pour objectif de porter une réflexion collective et conjuguer les différentes perspectives sur des éléments d'approfondissement ou de bonification de chacun des cinq thèmes/objectifs de la Stratégie.

5.1. Thématiques abordées

Les cinq défis abordés dans le cadre des ateliers thématiques font écho aux grands objectifs de la Stratégie en faveur de la biodiversité :

- DÉFI 1** Concilier conservation et développement
- DÉFI 2** Harmoniser accès à la nature et intégrité écologique dans les parcs naturels
- DÉFI 3** Favoriser l'acceptabilité sociale des aménagements biodiversifiés
- DÉFI 4** Engager les propriétaires de terrains dans la conservation de la biodiversité
- DÉFI 5** Développer et partager les connaissances sur la biodiversité



Figure 15: Ateliers d'échanges

5.2. Fonctionnement des ateliers

Les ateliers se sont déroulés en deux rondes, lesquelles poursuivaient des objectifs distincts :

RONDE 1 – S’engager pour la biodiversité

Porter une réflexion de nature stratégique sur l’un des défis proposés

RONDE 2 – Expérimenter pour la biodiversité

Imaginer des pistes d’action concrètes et novatrices à mettre à l’essai de manière collaborative pour résoudre certains des défis identifiés en lien avec la biodiversité. À partir d’une mise en situation fictive, imaginer des pistes d’action à mettre à l’essai de manière collaborative pour contribuer à surmonter l’un des défis proposés

The figure shows two workshop templates. The first, 'RONDE 1', is titled 'Défi 1 — Concilier conservation et développement'. It has four columns: 'ÉTAT DES LIEUX' (with a green plus icon and a red minus icon), 'Pistes à explorer', 'POINTS D'APPUI' (with a tree icon), and 'RÔLE DE LA VILLE' (with a tree icon). Below these is a large 'EN DEHORS DE LA BOÎTE' section. The second, 'RONDE 2', is titled 'Défi 4 — Engager les propriétaires de terrains dans la conservation de la biodiversité'. It has four columns: 'ACTIONS', 'MAILLAGES', 'MESSAGES CLÉS', and 'RÔLE DE LA VILLE'. Below these is an 'OBSTACLES' section and a large 'APPRENDRE DE NOS SUCCES' section. Both templates have a small logo in the bottom right corner.

Figure 16: Exemples de napperons pour la prise de notes

Les personnes participantes ont été réunies en sous-groupes d’environ 6 à 7 personnes. Les sous-groupes ont été recomposés entre les deux rondes. Dans la mesure du possible, les sous-groupes ont été formés en tenant compte des préférences exprimées lors de l’inscription.

Les faits saillants de chaque défi sont présentés dans la section suivante.

5.3. Faits saillants des ateliers

Défi 1 — Concilier conservation et développement

Comment dépasser le rapport contradictoire entre les impératifs de conservation des milieux naturels et les besoins de développement urbain?

- *Mise en contexte*
- *Avec 49 % de milieux naturels, l'agglomération de Québec est en relativement bonne posture pour contribuer à l'atteinte de la cible de 30 % de milieux naturels conservés ou protégés.*
- *En même temps, la poursuite du développement urbain apparaît incontournable, considérant notamment la population en croissance et le contexte de la crise du logement.*
- *La tension entre développement et conservation peut être saine, dans la mesure où elle nous oblige à intégrer ces considérations dans la planification urbaine et à rechercher plus activement la conciliation. De plus en plus, les approches de participation citoyenne et l'importance de l'acceptabilité sociale encouragent aussi le dialogue.*
- *« Redévelopper la ville sur elle-même », « densifier de façon intelligente », « intégrer la biodiversité dans les projets de développement (ex. : aménagements biodiversifiés, empreinte au sol minimale) », « compenser la perte de milieux naturels », etc. Des stratégies de différentes natures sont connues et promues, selon les cas, pour favoriser la conciliation entre conservation et développement.*
- *C'est cependant une tension qui peut aussi se traduire par l'inertie. En raison de la complexité du défi que représente la conciliation, couplé à des contraintes de tous ordres, on se rabat collectivement souvent sur les façons de faire établies, qui nous semblent plus simples, moins coûteuses, plus efficaces à mettre en place et, dans ce contexte, les milieux naturels deviennent à risque d'en faire les frais.*
- *Il faut trouver des voies de passage sans que ce soit systématiquement la biodiversité qui écope, mais sans non plus empêcher le développement et ainsi risquer d'entraîner des problèmes sociaux.*
- *Les milieux naturels prennent des décennies, voire des centaines d'années à se construire (long terme). Nos besoins de développement, eux, évoluent tout le temps. La réponse qu'on leur offre se manifeste par des solutions à trouver à court terme, en particulier quand il s'agit de répondre à des besoins humains fondamentaux, comme le logement.*

Éléments favorables

- *La reconnaissance internationale du cadre du développement durable sert d'assise aux politiques publiques visant à arbitrer les différents besoins en matière de développement et de conservation.*

- *La sensibilisation croissante envers les principes de développement durable et l'engagement de la Ville de Québec et de la société civile sont des éléments qui contribuent à rééquilibrer le rapport parfois inégal entre ces deux nécessités.*
- *On observe un certain consensus sur l'importance de l'accès à la nature et une volonté commune de résoudre les enjeux de conservation et de développement.*
- *Des avancées réglementaires récentes montrent également une volonté de moderniser les règlements pour favoriser la conservation.*
- *D'autre part, le territoire de la ville de Québec, dont la moitié est occupée par des milieux naturels, présente un important potentiel de conservation et de valorisation.*

Obstacles et défis

- *La spéculation immobilière, l'étalement urbain et les coûts élevés de décontamination qui orientent parfois le développement vers des sites vierges constituent des obstacles importants.*
- *La forte proportion de terrains privés sur le territoire de la ville crée une pression sur les milieux naturels.*
- *De plus, les participants soulignent l'impact des cycles politiques sur la pérennité des actions. Le renouvellement du conseil municipal peut avoir pour effet de limiter la portée des initiatives.*
- *L'équité territoriale est également nommée comme un défi à relever, puisque les citoyens de la ville n'ont pas tous le même accès aux milieux naturels.*

Pistes de solution et messages clés

- *Pour surmonter ces défis, il est essentiel de positionner la conservation des milieux naturels au cœur des projets et de valoriser la biodiversité.*
- *En matière d'aménagement du territoire, il importe de favoriser la densification urbaine et d'intégrer des espaces verts dans les aménagements.*
- *Selon les participants, utiliser des outils fiscaux pour financer la conservation et assurer la cohérence des politiques publiques sont des stratégies à explorer.*
- *Ils suggèrent aussi de sensibiliser les citoyens aux pratiques durables (exemple : 3RV).*
- *Documenter les effets de l'inaction permettrait de convaincre les autorités d'accorder davantage de valeur à la conservation et favoriserait l'adhésion de tous envers les initiatives.*
- *Utiliser des exemples inspirants, mettre l'accent sur la santé et le bien-être des citoyens, et cultiver la fierté locale s'illustrent comme des messages clés porteurs pour soutenir les arguments en faveur de la conservation.*
- *Pour rapprocher les partisans du développement et de ceux de la conservation, il est utile de mettre en avant les bénéfices communs pour l'environnement, la santé, et l'économie. Les avantages environnementaux, économiques, et pour la santé et le bien-être sont des arguments qui peuvent aider à trouver un terrain d'entente.*

Le rôle de la Ville

- *En somme, pour concilier la conservation des milieux naturels et le développement urbain, les participants soulignent l'importance d'adopter une approche intégrée et collaborative.*
- *Les participants estiment que la Ville peut jouer un rôle clé en adoptant des politiques durables, en planifiant de façon cohérente et en faisant preuve d'un leadership en matière de conservation. Par exemple, elle devrait faire de la compensation un dernier recours.*

Défi 2 — Harmoniser accès à la nature et intégrité écologique dans les parcs naturels

Comment concilier la pratique d'activités récréatives et la conservation de la nature?

Mise en contexte

- *Les parcs naturels municipaux ont une double vocation. Ils offrent à la population des accès de proximité à la nature pour la contemplation ou la pratique d'activités récréatives tout en étant des lieux de conservation.*
- *D'une part, l'expérience citoyenne positive associée à la fréquentation des parcs et aux bénéfices qu'elle procure (par exemple sur la santé et le bien-être) peut alimenter la conscience de l'importance des milieux naturels et contribuer à renforcer l'efficacité des mesures de conservation. En même temps, pour la Ville qui fait de l'accès à la nature une priorité, trouver un équilibre entre l'accueil des visiteurs, l'offre d'activités de loisir et la protection de l'intégrité écologique des milieux naturels est un enjeu.*
- *Or bien que la protection de la biodiversité ne soit pas nécessairement la raison première de ces parcs, la nature en constitue souvent un attrait principal. Les effets combinés des aménagements, des infrastructures d'accueil et de loisirs, de la fréquentation peuvent avoir des impacts négatifs sur la biodiversité et l'intégrité des sites (zones d'érosion, colonisation par des plantes exotiques envahissantes, dégradation d'un habitat faunique, etc.)*
- *Comment établir équilibre entre la conservation et l'accessibilité pour nos parcs ?*

Éléments favorables

- *Un des atouts majeurs de la ville de Québec réside dans la superficie et la diversité de milieux naturels que l'on trouve sur son territoire. Celui-ci offre des opportunités variées pour les activités récréatives, ce qui facilite la séparation des usages. L'étendue du territoire permet d'en préserver une importante proportion.*

Obstacles et défis

- *On souligne que les lieux pour pratiquer les activités récréatives sont souvent difficilement accessibles autrement que par la voiture. Le volume de circulation à l'intérieur des espaces verts ou à proximité de ceux-ci constitue un enjeu de cohabitation en lien avec les nuisances qu'on lui associe. À cela s'ajoute l'espace occupé par les infrastructures liées à ce mode de transport (routes, aires de stationnement, etc.). La popularité croissante des véhicules récréatifs crée également une pression sur les milieux naturels.*
- *La présence grandissante d'espèces envahissantes liées aux activités humaines constitue également un enjeu préoccupant pour les participants.*

Pistes de solution et messages clés

- *La planification de l'aménagement du territoire doit considérer le maintien et la création de corridors écologiques afin de relier les espaces verts, de même que des zones de conservation.*

- *On suggère également d'assurer une saine gestion des usages récréatifs afin d'éviter les conflits et protéger les zones sensibles. Des mesures telles que l'aménagement de sentiers balisés et la restriction d'accès à certains secteurs seraient à considérer.*
- *En parallèle, il est nécessaire de prévoir des mesures afin de mieux contrôler les espèces envahissantes.*
- *Selon les participants, la sensibilisation et l'engagement des citoyens jouent un rôle clé dans la recherche de solution. Il importe de considérer la participation active des citoyens dans le processus décisionnel et dans la mise en œuvre les initiatives de conservation, notamment celle des jeunes qui sont les citoyens de demain.*
- *La valeur accordée à la nature doit se retrouver au cœur des communications, en soulignant l'interconnexion entre les humains et la nature.*

Le rôle de la Ville

- *La Ville s'illustre comme un acteur de premier plan pour concilier la pratique d'activités récréatives et la conservation de la nature. En tant que palier gouvernemental responsable de l'aménagement du territoire, elle a le pouvoir de bonifier les espaces verts et les parcs existants afin de garantir un accès équitable à la nature.*
- *En complémentarité de ces actions, elle a la responsabilité d'élaborer des politiques et des règlements encadrant les usages et les mesures de conservation.*
- *Selon les participants, la Ville a également un devoir en matière de communication et d'éducation par la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation concernant les bonnes pratiques.*
- *Afin de mobiliser les parties prenantes, il est attendu qu'elle soutienne les initiatives citoyennes et les organismes responsables d'assurer une meilleure cohabitation des usages dans les milieux naturels.*

Défi 3 — Favoriser l'acceptabilité sociale des aménagements biodiversifiés

Comment faire évoluer la perception des critères de beauté et d'harmonie visuelle à l'égard des aménagements biodiversifiés?

Mise en contexte

- *Les aménagements biodiversifiés font partie de l'ensemble des solutions à mettre de l'avant dans le cadre d'une Stratégie en faveur de la biodiversité.*
- *L'intérêt pour ceux-ci se développe. L'expertise, quant à elle, se développe. La Ville a elle-même un souci de donner l'exemple en préconisant ce type d'aménagements sur certains des terrains municipaux. Comme 75 % des terrains sur son territoire ne lui appartiennent pas, il y a lieu que d'autres types de propriétaires s'intéressent à ces pratiques.*
- *Il faut souligner que celles-ci provoquent parfois des réactions mitigées, que ce soit pour des raisons esthétiques, pour des raisons de peur de cohabitation avec des espèces sauvages, pour des raisons liées à la « concurrence » d'autres types d'aménagements plus répandus ou plus habituels. Dans ces contextes, ça finit parfois par devenir un enjeu de vivre-ensemble et cohabitation qui n'est pas sans polariser les camps.*

Éléments favorables

- *Une prise de conscience croissante des avantages des aménagements biodiversifiés est observée.*
- *Différentes mesures témoignent de la sensibilité de la Ville à l'égard de la biodiversité. De nouveaux règlements municipaux ont également été adoptés afin de soutenir les aménagements biodiversifiés, notamment en ce qui a trait à la restriction sur les pesticides ou à l'autorisation d'aménager des jardins de biodiversité.*
- *La création de sites nourriciers est également citée comme un exemple d'intérêt.*
- *Le succès de la campagne « Mai sans tondeuse », une initiative porteuse ayant rejoint un large public grâce à la simplicité de son message et la facilité avec laquelle le citoyen peut s'y engager, est un autre exemple.*
- *À cela s'ajoute une volonté de se doter d'une planification stratégique en matière de biodiversité avec la présente Stratégie, en plus de celle de faire rayonner sa richesse à l'international grâce au dépôt de la candidature à l'UNESCO.*
- *Certaines pratiques deviennent également de plus en plus populaires, telles que l'herbicyclage, le feuillicyclage.*
- *Enfin, l'intégration de principes de biodiversité dans les programmes éducatifs est une avancée positive.*

Obstacles et défis

- *Actuellement, les perceptions de la population sont souvent influencées par des critères traditionnels de beauté qui favorisent des espaces bien entretenus et uniformes.*

- *En parallèle, les aménagements biodiversifiés sont souvent associés à des nuisances, telles que la vermine, les insectes et la prolifération d'espèces envahissantes.*
- *En somme, la méconnaissance des techniques d'aménagement et des bienfaits de la biodiversité, ainsi que les normes sociales favorisant des espaces bien entretenus, demeurent des obstacles à contourner.*

Pistes de solution et messages clés

- *Pour surmonter ces défis, on propose d'abord de sensibiliser le public, notamment pas l'utilisation d'affichettes, des panneaux explicatifs, et l'organisation d'événements de sensibilisation. L'information doit être vulgarisée et simple à comprendre.*
- *Des personnalités publiques pourraient être désignées comme ambassadeurs afin de rejoindre davantage de personnes.*
- *Également, développer des programmes éducatifs et offrir des formations peut aider à ancrer ces nouvelles perceptions. La sensibilisation accrue à l'importance de protéger l'environnement et l'intérêt des jeunes générations pour ces questions sont des moteurs puissants.*
- *Inclure des plantes ornementales dans les aménagements biodiversifiés peut améliorer leur acceptabilité sociale, et il est essentiel de s'assurer que ces aménagements soient accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.*

Le rôle de la Ville

- *En termes d'aménagements et de pratiques, il est important d'assurer l'exemplarité municipale, de revoir les pratiques d'entretien, et de généraliser la gestion différenciée qui consiste à réduire les interventions dans certaines zones et à pratiquer un entretien adapté des espaces verts. En cohérence avec cette approche, certains espaces publics pourraient être laissés en friche.*
- *Par ailleurs, aux yeux des participants, la Ville doit impérativement réviser ses règlements de façon à obliger les promoteurs à adopter des pratiques en faveur de la biodiversité.*
- *Ils suggèrent également d'offrir des formations, d'augmenter les efforts de sensibilisation, et de bien accompagner les citoyens en leur fournissant des conseils. Des campagnes de communication sur les réseaux sociaux peuvent soutenir ces mesures, de même que l'organisation de concours à grande échelle.*

Défi 4 — Engager les propriétaires de terrains dans la conservation de la biodiversité

Comment stimuler la participation active des propriétaires (citoyens, publics, parapublics, institutions, etc.) aux efforts en faveur de la biodiversité?

Mise en contexte

- À Québec, 75 % des terrains n'appartiennent pas à la Ville. Dans ce contexte, il est nécessaire de trouver des manières d'engager les autres propriétaires dans les actions en faveur de la biodiversité.
- Les campagnes associées au défi Mai sans tondeuse ou « Défi pissenlit », que la Ville a officiellement adopté en 2022, ont eu un assez bon succès. Le mouvement a même pris de l'ampleur dès sa deuxième année, avec de grands acteurs institutionnels qui ont emboîté le pas, comme l'Université Laval et le Cégep Garneau, pour ne nommer qu'eux. Ce sont autant de vitrines additionnelles sur différentes formes que peuvent prendre les efforts en faveur de la biodiversité.
- En 2024, c'est au tour d'une mesure réglementaire d'entrer en vigueur, avec l'interdiction des pesticides non biologiques sur tout le territoire de la Ville de Québec.
- Sur la base de ces acquis et en complément à ceux-ci, quel pourrait être le prochain grand pas en avant de la Ville de Québec pour renforcer sa capacité à engager les propriétaires de terrains dans les efforts en faveur de la biodiversité?
- On peut penser aux particuliers, aux organisations publiques et parapubliques, aux institutions, aux propriétaires privés de terrains commerciaux, aux propriétaires de milieux naturels, aux promoteurs immobiliers, etc.

Éléments favorables

- Actuellement, on observe un relatif consensus sur les avantages de la biodiversité. On lui accorde une valeur certaine, notamment quant à ses bienfaits pour la santé et le bien-être. L'importance de la biodiversité pour la pollinisation est également reconnue.
- Par ailleurs, la visibilité du mouvement pour la biodiversité augmente, s'appuyant sur une évolution positive des normes sociales.
- En parallèle, on observe un accroissement du soutien politique et financier envers les initiatives.
- On souligne que certains acteurs du milieu des affaires sont déjà en action.

Obstacles et défis

- La conciliation entre les différents besoins, dont le logement, s'impose comme un réel défi pour la conservation. Les impératifs de développement pèsent souvent plus lourd dans la balance.

- *Aussi, les citoyens sont parfois craintifs envers les aménagements biodiversifiés, que ce soit en lien avec les nuisances qui leur sont associées ou avec leur impact sur la valeur des propriétés avoisinantes. Cela témoigne d'un manque d'information sur ce type d'aménagements et leurs avantages.*
- *Les participants soulignent que les règlements municipaux constituent souvent un frein à l'innovation, et qu'il est parfois ardu de les modifier.*

Pistes de solution et messages clés

- *On propose d'abord d'organiser des concours pour les résidants et les grands propriétaires, et récompenser ceux qui s'engagent activement.*
- *Une autre avenue à envisager serait celle de développer une certification pour les aménagements extérieurs (ex. : LEED). En complément, un guide de bonnes pratiques pourrait être élaboré afin de simplifier et accompagner les efforts des propriétaires.*
- *Afin d'exercer une influence positive, la désignation d'ambassadeurs, dont de grands propriétaires, peut permettre d'inciter leurs pairs à s'engager en faveur de la biodiversité. La création d'un laboratoire d'innovation est suggérée.*
- *En termes d'éducation et de sensibilisation, on suggère d'organiser des visites en milieu naturel et des activités de plantation ainsi que de mettre en œuvre créations artistiques pour les jeunes.*
- *Réaliser d'autres campagnes, par exemple le défi « feuilles mortes ».*
- *Faire valoir les services écosystémiques pour convaincre, en s'appuyant sur des études existantes et des résultats de projets pilotes, peut être un point d'appui important.*
- *D'un point de vue réglementaire, intégrer des exigences pour la biodiversité dans les pourcentages d'aires vertes serait à envisager. À cela s'ajoute la bonification des programmes afin de soutenir les initiatives en faveur de la biodiversité.*
- *Finalement, les participants soulignent le potentiel des incitatifs fiscaux et des mesures d'écofiscalité.*

Le rôle de la Ville

- *Il est attendu de la Ville de faire preuve d'exemplarité dans les pratiques municipales.*
- *Les participants soulignent l'importance d'impliquer les parties prenantes, dont les grands propriétaires, afin d'adapter les programmes à leur réalité et à leurs besoins.*
- *Il faut s'assurer que les initiatives soient équitables et inclusives pour tous les segments de la population.*
- *On propose également de simplifier les processus administratifs permettant de mettre en œuvre des initiatives et d'accéder au soutien associé.*

Défi 5 — Développer et partager les connaissances sur la biodiversité

Comment renforcer nos capacités collectives à agir en faveur de la biodiversité en améliorant l'acquisition et le partage de connaissances?

Mise en contexte

- *Un grand nombre d'organisations développent des connaissances sur la biodiversité et détiennent des données en ce sens, sans compter les différentes plateformes associées à la science citoyenne (ex. : eBird, iNaturalist)*
- *La coordination et la communication entre ces organisations ne sont cependant pas forcément optimales, ce qui peut entraîner une inefficacité dans les actions en faveur de la biodiversité ainsi qu'une vision fragmentée de l'état des lieux.*
- *De même, cela peut être à risque d'engendrer une duplication des efforts, en plus de limiter les collaborations possibles entre différents groupes qui partagent peut-être des objectifs similaires sans le savoir.*
- *Enfin, on ne connaît pas nécessairement toutes les applications possibles des données sur la biodiversité, ce qui peut limiter la portée des activités de diffusion.*

État des lieux

- **Qui produit de la connaissance sur la biodiversité?**
 - Organismes à but non lucratif en environnement (ex. Capitale Nature, CRÉ, Canards illimités, Conservation de la nature Canada, etc.)
 - Organismes à but non lucratif en culture
 - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
 - Gouvernement fédéral
 - Municipalités
 - Milieu universitaire et académique
 - Artistes
 - Entreprises
 - Citoyens
- **Quel type de connaissance est disponible?**
 - Espèces (déplacements, alimentation, reproduction, etc.)
 - Habitats (climat, végétation, etc.)
 - Caractérisations écologiques
 - Publications (revues, articles, registre, etc.)
 - Mesures de protection et suivi
- **À quoi ces connaissances se destinent-elles? Comment sont-elles utilisées?**
 - Création de portraits
 - Priorisation et planification de l'aménagement du territoire
 - Restauration et création
 - Réglementation
 - Sensibilisation (éducation, reconnaissance, valorisation, visibilité)

Pistes de solution

- **Conscientisation et sensibilisation**

Favoriser l'appropriation des termes et des enjeux, utiliser un narratif positif, sensibiliser aux mouvements de la biodiversité comme marqueur de temps, transmettre des connaissances sur la nature et les relations avec la nature, et vulgariser ces informations.

- **Exemples concrets et science citoyenne**

Utiliser des portails de données existants, faire la promotion de la science citoyenne (Bio-Blitz, eBird, iNaturalist), diffuser des réalisations citoyennes et mettre en avant des impacts positifs liés à la préservation de la biodiversité (financiers, santé globale).

- **Visibilité et communication**

Créer des cartes narratives ou story maps, utiliser des symboles forts pour sensibiliser, diffuser les données de manière conviviale (illustrations, analogies simples), développer une stratégie de communication et de vulgarisation, et rendre les données vivantes.

- **Actions ludiques et participatives**

Intégrer des actions ludiques, organiser des mises au défi citoyennes, utiliser le design participatif, la facilitation graphique (BD, schéma, infographie), et organiser des ateliers et activités en présence pour une expérience multisensorielle

- **Centralisation et gestion des données**

Centraliser les données, créer une plateforme de diffusion, rassembler, interpréter et diffuser les données, rendre l'information accessible, adapter les messages selon les différents publics.

- **Collaboration et multidisciplinarité**

Favoriser la collaboration entre les différents acteurs, décloisonner l'action entre les organisations, impliquer le milieu de l'éducation pour stimuler la curiosité des jeunes, lutter contre la désinformation, et assurer la crédibilité des données informelles.

- **Organisation d'événements et activités**

Organiser des webinaires et des forums, des activités informelles pour intéresser la population, des bioblitz, et des activités d'interprétation (parcs, musées, expositions).

- **Collaboration et mobilisation de la communauté**

Collaborer avec le milieu communautaire, organiser des marchés publics et de proximité, valoriser la multidisciplinarité des acteurs, et faire appel à des ambassadeurs de la biodiversité pour assumer un leadership positif.

- **Organisation et diffusion des données**

Créer un portail de connaissance sur la biodiversité, utiliser des outils comme MIRADI, eBird, iNaturalist, rendre les cartes interactives plus conviviales, créer une carte en temps réel illustrant la température (points de fraîcheur, îlots de chaleur), et utiliser la géomatique pour illustrer les indicateurs clés de la biodiversité.

- **Promotion des références reconnues**

Utiliser des rapports et outils d'organisations reconnues, les fiches du Collectif Canopé pour la gestion des données, la base de données Sentinelle du gouvernement provincial, la Société Provencher, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel, et Faune Québec pour promouvoir des références fiables.

Le rôle de la Ville

- *La Ville doit exercer un leadership fort, favoriser les partenariats, collaborer avec des experts scientifiques, assurer la cohérence dans les divers projets municipaux, soutenir la concertation des acteurs, et offrir du financement et des ressources dédiées.*
- *Centraliser l'information, créer une plateforme de diffusion, rassembler, interpréter et diffuser les données, rendre l'information accessible, et adapter les messages selon les différents publics sont des actions essentielles.*
- *Il est attendu qu'elle alimente le sentiment d'appartenance envers le patrimoine naturel de Québec pour mieux le protéger, qu'elle privilégie les messages positifs et porteurs d'espoir, et qu'elle réalise des campagnes de sensibilisation.*

6. ÉVALUATION DE L'ÉVÉNEMENT

Suivant l'événement *Connecter le vivant*, le comité organisateur a transmis aux participants un formulaire d'évaluation. L'objectif était d'évaluer le contenu de la programmation, l'acquisition de connaissances et les opportunités de réseautage qu'a permis l'événement. Ce sont 41 personnes ayant participé à l'événement qui ont rempli le formulaire.

Globalement, les participants ont mentionné avoir apprécié l'équilibre entre les conférences, les prestations artistiques et les réflexions sur les défis. Le maillage entre les intervenants du milieu des arts et des sciences est ressorti comme étant la force principale de l'événement, que plusieurs ont qualifié d'inspirant. Les répondants ont souligné l'importance des représentations artistiques pour lier le travail scientifique et offrir une nouvelle perspective.

Les ateliers d'échange ont été appréciés, notamment pour la mise en commun des préoccupations des différents milieux. Cela a permis d'unir les forces vives touchant la biodiversité.

Enfin, il a été suggéré d'essayer de rejoindre un public plus large, au-delà des personnes et organisations déjà convaincues, pour favoriser le rayonnement et l'adhésion des citoyens à ces initiatives.

Ce qui a été particulièrement apprécié :

« La complémentarité entre la science et les arts. Ça m'a beaucoup inspiré. »

« Le croisement original et efficace entre environnement et culture. Je salue cette initiative fort inspirante! »

Le principal intérêt d'une telle rencontre dans le cadre de l'élaboration de la stratégie :

« Faire émerger la stratégie de la pensée des acteurs concernés pour qu'elle réponde à un réel besoin »

« Cela permet de réunir des acteurs ayant des points de vue divergents et ainsi de confronter leurs idées à celle des autres et de mieux se comprendre »

Autres commentaires :

« Je n'ai pas été informée d'une campagne de sensibilisation auprès de la clientèle scolaire. Les enseignants peuvent être des partenaires très importants pour améliorer l'acceptabilité sociale des pratiques progressistes en gestion de la biodiversité. Les étudiants sont très éco anxieux et veulent poser des gestes significatifs. Cet aspect est absent. »

« C'était super intéressant! Les présentations me touchaient et me motivaient beaucoup. Cependant, je me demande parfois pourquoi nous nous rencontrons pour discuter de comment nous pouvons sensibiliser les citoyens à augmenter la biodiversité. Mais il y a quand même des gens de la ville qui tondent les pelouses et donnent des contraventions aux gens qui dépassent une certaine longueur de gazon. Je trouve que c'est travailler en contradiction. De plus, je me dis que l'élaboration d'une stratégie, d'un plan d'action et d'un plan de suivi peut prendre des années, mais nous sommes dans une aire qu'il faut poser des actions concrètes rapidement pour atteindre nos objectifs d'ici 2030. »

7. CONCLUSION

Lors des ateliers d'échanges portant sur les défis en lien avec l'élaboration de la Stratégie en faveur de la biodiversité, plusieurs recommandations ont émergé. Tout d'abord, il est essentiel de promouvoir la responsabilité et l'engagement collectif pour la protection de la nature.

La justice environnementale est également un thème d'importance à intégrer, en veillant à une équité dans l'accès à la nature et en tenant compte des populations vulnérables et de leurs besoins de mobilité. Les quartiers défavorisés, souvent moins dotés en espaces naturels, doivent être priorités. Les décisions de conservation doivent être orientées par des considérations de santé globale.

Par ailleurs, la Ville doit jouer un rôle actif dans l'éducation, la sensibilisation et la transmission de l'information, souvent manquantes, pour surmonter les craintes et les mythes qui freinent la mobilisation. Il est aussi recommandé d'utiliser les pouvoirs réglementaires de la Ville pour responsabiliser les acteurs difficiles à mobiliser par les organisations de la société civile.

Il est fondamental que la Ville montre l'exemple en matière de biodiversité, avec un leadership constant et un courage politique. Les services rendus par la nature doivent être considérés au même titre que les autres services municipaux, nécessitant des approches de conservation efficaces. De plus, il est souhaitable d'encourager les actions en faveur de la biodiversité en donnant de la visibilité aux citoyens, aux institutions et aux entreprises engagées.

Enfin, il est nécessaire de rééquilibrer le rapport de forces entre les acteurs influençant le développement urbain et ceux soutenant les initiatives de conservation. Ces recommandations visent à créer une stratégie inclusive et efficace pour la protection de la biodiversité en milieu urbain.